

Sujet : [INTERNET] Terminal du Naye - Saint-Malo

De : jean-marc boury [REDACTED]

Date : 29/04/2024 13:33

Pour : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Il semble impératif que le nouveau terminal soit construit sur une zone insubmersible pour les 20/30 prochaines années tout en garantissant que sa hauteur ne nuira pas à la vue sur l'intra-muros à partir de saint-SERVAN.

Jean-Marc BOURY